N° 10

1775

N° 19 Eloge de M. quesnay.

corrigé

voir l'éloge fait par m. de fouchy
prononcé le même jour et inséré
dans l'histoire de l'academie des sciences
de 1774

et celui de mr d'alembert qui sans
mission, a pour le plaisir de rendre
en ~~[illegible]~~ ridicule dans son attachement
aux mathematiques vers ses derniers jours
et a inséré au mercure de france
du 5 9bre 1778. bien mauvais
et mal écrit

ACADEMIE ROY[illegible] DE CHIRURGIE

ARC 1 d 2 n° 26 (21)(1)

Séance publique
Séance publique du 7 avril 1775.
27 avril 1775.

Copie pour la suite de la feuille F.

Eloge de Quesnay
Eloge de M. Quesnay

François Quesnay naquit à Mérey près Montfort l'Amaury le 4e juin 1694. Son pere, avocat à Montfort, y faisoit sa residence ordinaire, occupé de se rendre inutile au barreau en mettant d'accord les clients qui le rendoient avec confiance l'arbitre de leurs differens. Sa mere, femme laborieuse et intelligente, demeuroit habituellement au village de Mérey, livrée aux soins d'un domaine qu'elle possedoit en propriété, et dont le revenu suffisoit à faire vivre la famille dans une honnete aisance. L'éducation du jeune Quesnay fut fort négligée jusqu'à l'âge d'onze ans, il ne connut d'autre occupation que celle de conduire sous les ordres de sa mere très active aux details domestiques dont se remplit la vie champêtre. Enfin à cet âge il sentit de lui même le besoin d'apprendre à lire, et le livre intitulé la maison rustique fut le premier et longtemps l'unique dont il put disposer ainsi son esprit dans les premieres contentions fut appliqué à des objets sur lesquels il

ACADEMIE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

ARC 1
d° 2
n 26 (21)

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES CHIRURGIENS

déjà
avoit acquis des connoissances pratiques très
etendues. il lisoit avec reflexion et avec
fruit, parcequ'il pouvoit juger de la confor-
mité de la doctrine avec les faits. ~~Les~~ des
Etudes précoces dirigées, suivant tout autre
plan, lui auroient été moins profitables. c'est
peut-être à celui
que le hazard avoit, pourroit-on dire, tracé,
que le jeune quesnay a été redevable
du caractere d'esprit dont il semblait que
la nature seule l'eut favorisé. les préjugés
les fausses connoissances, ne le sont point
identifiés avec ses premières idées. ~~il n'a~~
+ sa jeunesse, il n'a ~~pour~~ par une heureuse habitude contractée dès X
jamais formé de raisonnemens sur aucune
matiere, sans avoir examiné préalablement
les faits positifs qui devoient leur servir
de base: il les considerait sous toutes
leurs faces, il les appreciait, les combinoit,
et il etoit très en garde sur les conséquences.
personne n'a fait un usage plus raisonnable
du doute methodique: tous ses ouvrages
portent l'empreinte de cette disposition
particuliere, je dirois presque ~~de~~ du tempe-
rament d'esprit qui lui etoit propre.

Le curé de mérey lui apprit les principes
de la langue latine, et il en fut bientôt
plus que son maître. ~~L'~~ L'application

et un travail opiniatre luy firent faire en
peu de temps ~~plus~~ des progrès plus solides
que s'il eut été obligé de ~~prendre~~ se conformer
à la methode du meilleur instituteur.
~~La~~ Le traité de la recherche de la verité dont il fit
l'acquisition devint sa lecture favorite.
dans la physique on croiroit qu'il a eu le
chancelier Bacon pour maître, et le
pere malebranche se seroit fait honneur
d'avoir un tel disciple en metaphysique.

C'est avec ces dispositions qu'à l'age de
seize ans, il se decida à apprendre
la chirurgie. on le mit à cet effet sous
la ~~discipline~~ conduitte du chirurgien ~~habi~~ d'un
village voisin. ~~il luy~~ de qui il apprit à saigner.
Le disciple ne tarda pas à s'appercevoir que
le livre élementaire qui devoit servir
de guide ~~pour~~ à son instruction ~~paraissoit~~ etoit moins au
dessus de sa portée ~~plus à portée~~ que de ~~celle~~ celuy qui devoit
le luy faire comprendre. il prit le parti
de venir à paris pour y suivre les Ecoles
publiques et particuliers, frequenter les
hopitaux, enfin se rendre capable dans
l'art qu'il ~~avoit~~ vouloit embrasser.

La solidité de son jugement est un garant
du succès de ses travaux. il logeoit à paris
dans ~~la maison~~ d'un artiste celebre, m.
Cochin pere, graveur ~~de~~ [illegible]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ACADEMIE ROYALE
CHIRURGIE
C N

par le delaper de ses travaux j'aurois à desirer:
mais les récréations étoient toujours au profit
de ses études: on a tiré de ses estampes
où sont représentés presque tous les os du corps
humain, qu'il avoit dessinés et gravés dans
le temps qu'il étoit occupé de son ouvrage
d'ostéologie.

[illegible] après avoir fait de chirurgie
et d'anatomie, suivant la manière abrégée
qui étoit alors en usage, m. quesnay alla
s'établir dans un village nommé Argenteuil

Son projet étoit raisonné, il vouloit com-
mencer sa pratique de la chirurgie sur un petit théâtre, afin de
pouvoir joindre l'étude et la méditation
à la pratique qu'il s'attendoit à voir
très bornée dans les commencemens. il
cultiva plus particulièrement la botanique
pendant ce séjour, la botanique dont il
avoit reçu à paris les premiers élémens.

en 1718, m. quesnay se présenta aux chirurgiens de
la ville de mantes sur peine pour subir
les examens nécessaires, afin de parvenir à la
maîtrise en chirurgie dans cette ville. il
eut par le bonheur de leur être agréable.
sur l'acte de refus qu'ils donnèrent, il
vint à paris, et fut admis pour la ville
de mantes avec applaudissement.

à l'oyerine

Ses succès ~~étendirent~~ se firent bientôt ~~sa réputation~~ ~~renommée~~ connaître avantageusement. On luy confia la place de chirurgien en chef de l'hotel dieu, où il eut occasion de faire des cures ~~brillantes~~ heureuses. il se ~~étoit~~ fit un nom dans la pratique des accouchemens.

M. quesnay constamment appliqué à l'étude de l'art de guerir, n'en negligeoit aucune partie. il publia en 1727 un ~~ouvrage~~ traité sur une question fondamentale de medecine pratique, par l'un des membres de la faculté de paris qui jouissoit de la plus ~~éminente~~ haute réputation. il avoit pour titre, de l'usage des differentes sortes de saignées, principalement de celle du pied. par jean baptiste sylva medecin consultant du Roi et medecin ordinaire de S.A.S. monseigneur le duc.

il y a peu de parties dans le corps d'où les anciens ne se soient avisés de tirer du sang; cela devoit rendre le choix des saignées très difficile, puisqu'il l'étoit même dans le temps de cette discussion, quoyqu'on se fut borné à ne plus saigner que du bras, du pied, et du col. cette difficulté du choix vient, suivant M. sylva, de ce qu'il faut distinguer dans toutes sortes de saignées, trois differens effets qu'elles produisent toujours

1°. elles évacuent une certaine quantité de sang contenu dans les vaisseaux, c'est — on l'évacuation

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C

l'evacuation.

2°. elles attirent une plus grande quantité de sang dans la partie où l'on saigne, et dans les parties voisines qui reçoivent le sang d'une même trempe d'artere. c'est la derivation

3°. enfin en déterminant le sang vers la partie où l'on saigne et dans les parties voisines, elles le detournent d'autant des parties plus éloignées qui reçoivent le sang par des vaisseaux opposés. C'est la revulsion.

D'après ces principes qui simplifieront aux yeux même des personnes qui n'étoient pas de l'art, — l'usage du secours le plus ~~[illegible]~~ de la medecine, on sçaura conclure qu'il faudra toujours saigner de la partie opposée au siege du mal, qu'il y aura de l'imprudence et de la temerité, de commencer dans les maladies de la tete, par plusieurs saignées du bras pour en venir ensuite aux saignées du pied. Il asseure que la bonne pratique demande qu'on commence toujours par ~~la saignée du pied~~ celle ci, et qu'on la reitere suffisamment quand il plaît de prevenir les embarras du cerveau, ou y remedier, s'ils sont faits. Comme elle exige qu'on employe toujours la saignée du bras, lorsqu'il n'est question que de detourner ou de dissiper les inflammations du bas ventre.

La haute réputation de M. Sylva, donnoit un très grand poids à son ouvrage orné d'ailleurs des graces d'un style séduisant. M. Quesnay par son zèle pour la propre instruction lut ce livre et crut qu'il falloit un nouvel examen avant que de se décider sur une matière si intéressante. à l'ayde d'une machine hydraulique de son invention, il parvint à prouver démonstrativement, par la connoissance de la disposition des organes qui servent à entretenir et à diriger le cours des liquides qui circulent dans notre corps et qui en arrosent les parties, et par les loys de l'hydrostatique, que toutes les saignées, en quelque lieu qu'on les pratique, agissent essentiellement par la déplétion; qu'elles sont toujours dérivatives, et qu'il ne se fait point de révulsion; en sorte que les maladies qu'on prétend avoir guéries par des saignées du pied, se seroient terminées avec le même succès, par une égale évacuation en les faisant au bras, surtout dans les cas où l'on ne doit tendre qu'à désemplir, et lors même qu'on doit aspirer plus particulièrement à vuider les vaisseaux de la tête.

M. Sylva disoit positivement le contraire. il regardoit la saignée faite au bras toujours dangereuse dans les maladies de la tête, parcequ'on

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

+ cours, risque selon lui, par leur moyen, d'y augmenter les engagemens. M. Hecquet avoit déja combattu cette doctrine relativement à la saignée du pied dans la petite verole que M. Sylva vouloit accréditer dans la pratique, sous pretexte que la tete en principalement embarassée dans cette maladie. M. Hecquet soutenoit que la saignée du bras y étoit plus utile, et qu'elle n'avoit pas le facheux inconvenient de procurer l'embarras du poumon comme celle du pied. cette controverse entre ces deux medecins, remplit la plus grande partie du second tome du traité de M. Sylva, dont il chercha à retirer le plus d'exemplaires qu'il put, lorsque la brochure du chirurgien de mante fut connue.

il sera permis de faire icy une reflexion, un peu triste, sur la miserable condition des hommes qui sont le jouet des opinions discordantes de ceux à qui ils confient le soin de leur santé et de leur vie. Le livre de M. Sylva etoit muni des approbations les plus concluantes en sa faveur. M. Winslow, en qualité de censeur Royal, dit que l'auteur en traitant le point important du choix des differentes sortes de saignées le met dans la même evidence qu'harvée a mis celui de la circulation du sang, et qu'il fait voir d'une maniere simple et demonstrative, par les loix que la nature suit dans lui, celles qu'il faut

^ le plus grand anatomiste qui existat à lors, et qui avoit examiné l'ouvrage

suivre l'un l'autre. les commissaires de la faculté assurent qu'avant le traité qu'ils approuvent on n'étoit conduit que par une routine aveugle sur ce point qui est bien des plus importans de la pratique de medecine qu'on est redevable à m. Sylva d'avoir levé tous les doutes qu'on pouvait avoir sur la matière qu'il a eclaircie. en quoi l'ouvrage merite d'etre avoué par la compagnie. m. quesnay de son coté invoque l'autorité de la raison et le suffrage de l'experience. il rappele avec beaucoup d'erudition ~~que~~ les preceptes des anciens et des modernes qu'il a voulu opposer à la doctrine de son adversaire ~~~~ ~~~~ on jugera du caractere d'esprit de m. quesnay par ce qu'il dit à cette occasion sur l'autorité.

" j'avoue, ce sont ses propres expressions, j'avoue, " en fait de pratique je suis assez esclave " de cette autorité. en medecine le vrai est " difficile à saisir. Ballotés dans l'exercice " de cet art, par des faits et des observations " pour et contre, nous n'osons nous fixer " qu'après qu'une longue epreuve nous a fait " sentir la methode qui reussit le plus souvent. " c'est pourquoy les preceptes qui ont couté " tant de siecles pour etre appuyés sur une " experience toujours réitérée, confirmée et " conservée par une infinité de praticiens, " d'une haute reputation, sont bien d'une

ACADÉMIE ROYALE
CHIRURGIE
C M

" autre point dans mon esprit, et me determinent bien
" plus efficacement, qu'une route non encore frayée
" qu'on vient nous tracer à la lueur d'une nouvelle
" doctrine. Desabusés de mille erreurs, que nous
" avons vu dans ce dernier temps se glisser dans la
" pratique, à la faveur de plusieurs raisonnemens
" en apparence solides, qui ont cependant quitté
" la place pour la céder à d'autres encore plus
" vraysemblables, nous sommes devenus craintifs
" et défians.

Cette crainte et cette défiance ~~sont~~ étant le fruit
des reflexions les plus salutaires, il est bien
malheureux que les ~~hommes~~ malades soient exposés à ~~être~~ être
~~l~~ victimes de ces contradictions, et qu'il y
ait autant de regles differentes de conduite,
qu'il y a de difference dans la capacité et
les opinions des hommes.

La premiere production de m. quesnay lui
ouvrit un chemin à la gloire; et il ne s'en doutoit
pas. La philosophie le retenoit, ravi & amusé, dans le ~~petit~~
cercle étroit de ses occupations ordinaires, mais son
traité ~~vrai~~ éveilla l'attention de m. de
la peyronie, qui avoit deja conçu les grandes
vües qu'il a montrées depuis pour l'illustra-
tion de son art, les observations sur les
effets de la saignée publiées en 1730 ~~parut~~
n'étoient point anonymes; on voyoit au
frontispice qu'elles avoient pour auteur

françois quesnay, maître ès arts, membre de la société des arts, et chirurgien à mantes. cette société des arts a existé quelques années à paris sous la protection de s.a.s. mgr. le comte de clermont prince du sang. voy. en avons parlé dans l'éloge de m. bassuel.

m. delapeyronie informé que m. quesnay étoit estimé et accueilli chez tous les seigneurs des chateaux voisins, et qu'il étoit reçu avec une distinction particulière à st. germain chez m. le maréchal de noailles, chercha à le rencontrer: il avoit le tact fin, et il trouva que m. quesnay étoit l'homme essentiel qui lui convenoit pour l'accomplissement de ses desseins. il détermina m. le duc de villeroy à luy faire un sort honnête en luy confiant le soin de sa santé.

C'est chez ce mécène qui devint bientôt son ami que m. quesnay composa l'essai physique sur l'économie animale publié en 1736. il y traite fort au long des élémens, les nouvelles connoissances qu'il répand sur cette matière sont les principes d'une excellente physiologie: on n'a pas assez considéré avec quelle sagacité il distingue les humeurs de la masse du sang par des caractères spécifiques qui en constituent cinq genres différens. les sucs

albumineux, semblables au blanc d'œuf, dont la propriété est de se durcir à la chaleur; ils sont ~~susceptibles~~ ~~gélatineux~~ d'une putréfaction très fétide et d'une acrimonie alkaline. Les sucs ~~graisseux~~, que la chaleur fond, ~~et~~ qui se figent au froid et qui ne se delayent point dans l'eau. ces sucs en devenant vicieux contractent une acrimonie rance, tels sont la graisse, la moelle, et autres sucs gras.

Les sucs gélatineux, ont du rapport avec les graisses en ce qu'ils se figent au froid et se fondent à la chaleur à la différence des sucs albumineux auxquels la chaleur donne de la consistance; ils se delayent à l'eau, à la différence des sucs graisseux. Dans leur dépravation les sucs gélatineux ne deviennent ni putrides ni rances, mais aigres. c'est ce qu'on remarque dans les gelées, et dans les bouillons faits avec la chair des animaux. Les sucs bilieux sont opposés à tous ceux dont on vient de parler ils sont savoneux et se delayent facilement dans l'eau. ils ~~sont~~ ~~plus disposés que aucun autre à~~ contractent une saveur très amère ~~et~~ dans leur perversion, ils sont très disposés a l'acrimonie alkaline, ~~et à contracter une~~ ~~saveur très~~

enfin l'humeur aqueuse, que l'on appelle particulièrement la sérosité, sert de véhicule à toutes les autres humeurs.

Ces connoissances physiologiques ~~feront~~ changeront un jour à beaucoup d'egards la face de la

pathologie, lorsqu'à l'aide de bonnes observations éclairées par des ~~...~~ notions empruntées de la chimie, on jugera mieux qu'on ne le fait jusqu'ici des maladies qui viennent du vice des humeurs, ou dans lesquelles les humeurs se dépravent et se pervertissent accidentellement.

Boerhaave, dans son excellent traité de la carie, a ~~...~~ fait connaître les funestes effets de la putrefaction de l'humeur medullaire ~~...~~ et m. quesnay a ~~...~~ mis à la tête des ^ Traité de l'art de guerir par la saignée paru ~~...~~ aussi ~~même année~~ en 1736. m. quesnay ~~fait~~ y explique les effets et l'usage de ce moyen capital dans la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie et de la medecine. ses reflexions lui firent découvrir un effet particulier et très constant de la saignée, et pour l'exprimer il fut obligé d'enrichir la langue d'un nouveau mot. quand on tire du sang d'une veine, ~~...~~ la déplétion des vaisseaux est en proportion de la quantité du fluide évacué; mais comme le sang veineux a une qualité particulière, ~~...~~ l'évacuation qu'on en fait, depouille la masse du sang de la partie rouge contenue dans les veines en plus grande quantité que des autres sucs qui circulent dans les vaisseaux d'un autre genre. cet effet auquel m.

^ premier volume des mem. de l'academie Royale de chirurgie une dissertation qui ouvre une carriere toutte nouvelle sur ce sujet important. elle a pour titre memoire sur les vices des humeurs dans lequel on etablit les principes physiques qui doivent servir de fondement à la doctrine de la suppuration, de la gangrene, des tumeurs, des playes, des ulceres et d'autres sujets de chirurgie.

ACADEMIE ROYALE CHIRURGIE C.

quesnay a donné le nom très expressif de spoliation, est très marqué par la couleur pâle que conservent aussi longtemps ceux à qui l'on a enlevé proportionnellement plus de sucs rouges que des autres humeurs, ce qui est l'effet des saignées ou des hemorrhagies. Cette idée est heureuse et jette un grand jour sur l'usage des saignées.

L'année suivante, en 1737 M. quesnay fut aggregé au corps des maitres en chirurgie de paris à la faveur d'une charge de chirurgien aux rapports de la prevoté de l'hotel; elle avoit été créée exprès en apparence pour l'aggregation de M. de la peyronie: on ne se récrieroit pas ~~avec autant~~ de raison qu'on le fait sur l'extension abusive de semblables privilèges, s'ils ne servoient qu'à des acquisitions aussi honorables.

Le 17 juin ~~en 1740~~ 1740 l'academie Royale de chirurgie fut informée par une lettre écrite de M. de la peyronie, que le Roi avoit nommé M. quesnay à la place de secretaire.

C'est en cette qualité qu'il travailla à la redaction du premier volume de nos memoires, dont la preface est un morceau achevé, ~~elle seroit bien à desirer~~ où brillent également le sçavoir, l'érudition et la plus saine philosophie. on y fixe les idées qu'on doit avoir sur l'observation et l'experience qui sont les bases de l'art; sur l'étude et la pratique; et sur les travaux que la chirurgie exige.

il y aient les
connoissances profondes qui font le mérite et
la difficulté de cet art, et par quelles raisons on
peut en attendre les progrès. il n'y avoit qu'un
homme de génie tel que celui que vous pleure
exposer ces vérités avec l'énergie convenable.
« Les grands chirurgiens, dit il, sont aussi rares
« que le génie, le savoir, et les talents; le génie
« est la source des lumières, c'est l'instrument
« universel; mais il est, pour ainsi dire, tel que
« le corps, il s'engourdit quand il est dans l'inac-
« tion: l'esprit qui n'a pas été cultivé est aussi
« incapable de distinguer les objets, d'en voir
« les traits, de suivre exactement le fil d'un
« raisonnement, que le corps est incapable d'agilité
« et de souplesse, lorsqu'il n'a pas été exercé. il
« faut donc que l'esprit soit préparé pour
« entrer dans la chirurgie, comme il doit l'être
« pour entrer dans les autres sciences, c'est à dire
« qu'il faut porter dans l'étude de l'art les
« connoissances qui nous dévoilent les opérations
« de la nature. sans ces connoissances, on ne
« pourroit pénétrer jusqu'aux vérités qui forment
« les règles par lesquelles on doit se conduire
« dans la cure des maladies. »

La [illegible] d'un
tel langage aussi noble est prouvée par
l'énumération d'un grand nombre d'hommes
attachés à [illegible] de la chirurgie, et dont
l'esprit préparé par l'étude des sciences savantes

cultivé par les belles lettres, enrichi des connoissances philosophiques, a porté le flambeau dans tous les detours de notre art. M. quesnay ne nie pas qu'il ne soit sorti de hommes qui ~~[illegible]~~ conduits seulement par leur genie, ont laissé dans la chirurgie des traces durables de leur talents; mais de tels hommes sont rares; l'art dit il seroit resserré dans des bornes fort etroites, si ses richesses n'arrivoient que d'une source que la nature ouvre si rarement. Il semble ~~[illegible]~~ que par une singularité qui ne s'est peut être jamais ~~aussi~~ si sensiblement montrée ~~[illegible]~~ ~~que~~ ces deux sources se soient réunies pour donner M. quesnay à la chirurgie.

(dans 4)

Ses dissertations ~~qu'il a donnés dans le premier tome de l'academie~~ sur le trepan dans les cas douteux, sur les playes du cerveau, les exfoliations du crane et la multiplicité des trepans montrent ~~du plus grand~~ de l'auteur discernement dans la discussion des faits; et un jugement des plus sains dans les consequences qu'il en ~~tire~~ tirées

+ il donna un grand prix au premier tome des mem. de l'acad. de chirurgie, celles

en 1744. Il ~~suivit~~ accompagna aux armées M. le duc de Villeroy dont il etoit le commensal ~~[illegible]~~ pendant la maladie du Roi à Metz. Il se fit graduer ~~sans peine a~~ en l'université de Pont-à-Mousson, où il obtint le bonnet de docteur dans la faculté de medecine de cette ville, après avoir soutenu une these sur les ~~affect~~ maladies soporeuses. de affectibus soporosis in genere.

le tumulte des camps et du quartier general n'empechait pas m. quesnay de s'appliquer à l'etude. il venait passer les quartiers d'hyver à paris, et son devouement à son corps ~~[illegible]~~ y a été de la plus grande utilité ~~[illegible]~~. c'est luy qui a fourni en plus grande partie les materiaux qui ont servi de base à l'excellent memoire ecrit par feu m. de géré avocat au parlement de paris sur les contestations qui s'etoient elevées entre la faculté de medecine de paris et le college de chirurgie de paris.

il donna en 1747 la seconde édition de son essai physique sur l'oeconomie animale en trois volumes in 12. avec un discours préliminaire sur l'expérience et la théorie en medecine. ce discours ~~qui a~~ mecontenté bien du monde, et l'auteur devoit s'y attendre. il avance que des praticiens sans nombre ont consumé leurs jours dans l'exercice de la medecine, sans acquerir d'expérience sur le traitement des maladies: il en conclue que l'exercice le plus etendu et le plus multiplié n'assure ni du merite ni de la capacité des medecins. il trouve que la varieté et l'inconstance des diverses pratiques nationales est une preuve decisive de l'insuffisance de l'exercice pour procurer des connoissances solides et vrayes.

il est certain, dit m. quesnay que tous les medecins des differentes nations de l'europe anciens et modernes sont parfaitement d'accord

DE
C N

48

dans la description des maladies, de leurs signes, de leurs symptomes, de leurs accidens. ainsi ils reconnoissent tous que les maladies qu'ils ont à traiter dans differens pays, sont les mêmes partout; ils nous assurent de plus que les qualités des remedes y sont aussi les mêmes; que ceux qui sont en france échauffans ou rafraichissans, purgatifs ou astringens, irritans ou calmans, le sont aussi en allemagne en italie, et ailleurs. ils conviennent par consequent que les habitans de ces differens pays sont sujets aux mêmes maladies, et que les remedes produisent sur eux les mêmes effets. La complexion des habitans de differens pays doit y apporter quelques modifications particulieres, [† comme cela doit etre] telles sont incapables de detruire les regles fondamentales; ce seroit à l'experience à les faire connoître, mais jusqu'ici il n'y en a aucune de constante et de decisive; ainsi les medecins ayant établi chez les differentes nations des pratiques diametralement opposées chacun les croit autorisé et en conclure, qu'on ne peut les envisager que comme des hommes imprudens qui decident de la vie de leurs concitoyens sur des opinions insoutenables et contradictoires. [Il seroit par consequent ridicule de confondre l'experience avec l'exercice de cette incertitude.

de praticiens assujettis à l'usage, livrés à la prévention, incapables dans leurs écarts, de parvenir par des observations délicates et fort exactes, aux différentes modifications qui pourroient perfectionner la pratique dans différens pays.

M. Quesnay n'a pris aucune qualité au frontispice de la seconde édition de l'essai sur l'œconomie animale, mais M. Vernage médecin de la faculté de Paris l'un des praticiens les plus employés de la capitale qui avoit été chargé de l'examen de ce livre en qualité de censeur royal, lui donna son approbation, et le jugea très digne de l'impression; il y qualifie M. Quesnay du titre de docteur en médecine de la faculté de Pont-à-Mousson ainsi c'étoit du sein même de la médecine que partoient les reproches qui faisoient peine aux médecins.

Il parut en 1748 un livre de 220 pages in 12 sous le titre d'examen impartial des contestations des médecins et des chirurgiens, considérées par rapport à l'intérêt public. C'est un écrit philosophiquement travaillé, où l'on ne traite en effet ni de l'intérêt ni des droits des médecins et des chirurgiens; cet ouvrage a été composé en dix ou douze jours dans un instant décisif où l'on se préparoit à prononcer un jugement qui devoit régler le sort des parties dont l'affaire n'étoit en ce moment bien entendue ni par elles mêmes ni par leurs défenseurs ni encore moins par leurs juges. De tous ses ouvrages c'est celuy que

m. quesnay estimoit de préférence: ~~un~~ la classe de la chirurgie après présentée [sous un jour tout nouveau] avec ~~[illegible]~~ l'avantage qu'elle leur paroissoit mériter.

en 1749 ~~[illegible]~~ il publia deux traités fort intéressans, l'un sur la suppuration purulente et l'autre sur la gangrène: les détails dans lesquels il faudroit entrer pour faire connoître l'étendue des savoirs que ces deux ouvrages supposent, ~~[illegible]~~ ~~m'obligeroit~~ à exposer. trop longs = des vues neuves en théorie et en pratique, des faits nombreux observés avec une sagacité singulière, et ramenés à des principes lumineux font de chacun de ces deux traités un corps complet de doctrine sur les ~~[illegible]~~ importantes matières qui en font l'objet. m. quesnay ~~il~~ y prend le titre de médecin consultant du Roi; ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

M. le duc de villeroy ~~[illegible]~~ auquel ~~il~~ il étoit privé ~~avec regret~~ de lui pour céder aux désirs qu'avoit ~~[illegible]~~ ~~avoit~~ eus de se l'attacher, une dame de la cour qui avoit le crédit d'attirer sur les hommes d'un talent distingué les regards qui font leur gloire et leur récompense.

[en chaque année m. quesnay produisoit un nouvel ouvrage.] le traité des effets et de l'usage de la saignée, nouvelle édition de deux traités de ~~m. quesnay~~ l'auteur sur cette matière, réunis, mis dans un nouvel ordre et très augmentés, fut donné au public en 1750. il ~~eut~~ obtint peu de temps après l'agrément de traiter de la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du Roi. ~~il fut~~ il rendit en cette qualité ~~en cette qualité [illegible] du conseil~~

[illegible]

~~[illegible]~~

51

des soins assidus à feu Mgr. le Dauphin dans la petite vérole dont il fut attaqué en 1752. Il le veilla concurremment avec les ~~autres~~ médecins de Paris qu'on crut devoir appeller dans cette occurrence : Ils furent tous gratifiés d'une pension de 1500# et on leur accorda des lettres de noblesse. On dit que le Roi fit à M. Quesnay l'honneur de lui désigner des armoiries. Ce sont trois fleurs de pensées, sur un champ d'argent à la fasce d'azur. Ces armes faisoient allusion à son esprit ~~médicatif~~ naturellement méditatif ~~[illegible]~~ ~~la réflexion~~

Les titres littéraires avoient pour lui plus d'appas que les distinctions dans l'ordre politique. Le choix que la Société Royale de Londres et l'académie Royale des sciences de Paris firent de ~~lui~~ sa personne en qualité d'associé, le flatta ~~beaucoup~~ infiniment. Le dernier de ses ouvrages concernant l'art de guérir est en deux volumes sous le titre de Traité des fièvres continues, dans lequel on a rassemblé et examiné les principales connoissances que les anciens ont acquises sur les fièvres par l'observation et par la pratique, particulièrement sur les présages, la coction, les crises, et la cure de ces maladies ; en 1753. Ces sujets ~~qui sont~~ de la plus grande importance ~~[illegible]~~ ont beaucoup gagné pour l'instruction des ~~sont mis dans un jour [illegible]~~ gens de l'art par la perspicacité avec laquelle M. Quesnay les a envisagés.

~~Le tableau~~
l'ouvrage célèbre intitulé l'ami des hommes
parut en 1756. en. le marquis de mirabeau
y traita de la population, l'objet le plus utile
et le plus intéressant pour l'humanité; ~~l'illustre~~
et sous ce titre convaincu, l'illustre auteur
discuta tous les objets qui ont trait au gouver-
nement; agriculture, commerce, travail et
argent, justice et police, mœurs, luxe,
~~Les~~
~~mariés~~ colonies, paix et guerre &c. ~~Les~~
~~mariés~~ ~~quesnay~~ a
matières fixèrent l'attention de m. quesnay:
elle était de son goût, car il avait fourni
à peu près dans le même temps
au grand dictionnaire encyclopédique les
articles fermier et grains, et lui le rappellera
qu'abandonné à lui même, l'économie rurale
avait été l'emploi de ses premières années.
il proposa ses observations, ~~à ces~~ de ses doutes
de mirabeau: les diverses questions qu'il
avait traitées furent soumises à un nouvel
examen. l'œil du génie pénétra dans ce
labyrinthe, et m. quesnay, ~~devint~~ le
conservateur de tous les amateurs du bien
public, de ces hommes savans et respectables
qui s'honorèrent du nom de citoyens, et qui
adoptèrent sous celui de philosophes économistes
devint leur chef et leur maître. la vénération
que ses disciples ont pour sa mémoire est
édifiante. je n'en parlerai qu'avec transports.
on la compare à socrate, on l'appelle

le confucius françois. ou simplement le maître. Ses ouvrages qu'il a publiés dans les dernières années de sa vie sur les questions oeconomiques sont en grand nombre et très variés dans les Ephemerides du citoyen, et dans les journaux d'agriculture. il a composé la théorie de l'impot, ouvrage abstrait qui exige la plus grande contention d'esprit ~~[illegible]~~ on a de lui un extrait raisonné des oeconomies royales de M. de Sully in 4°.

M. Dupont inspecteur du commerce a recueilli, en un seul volume en 1768, divers traités de M. Quesnay ~~en 1768~~, tels que la physiocratie, ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain. Discussions et développemens sur quelques unes des notions de l'economie politique; c'est une suite de la physiocratie. Dialogues sur le commerce et sur les travaux des artisans &c.

M. Quesnay a été un homme très laborieux; il approfondissoit tous les sujets auxquels il donnoit son application, et il y faisoit des decouvertes interessantes qui, auroient echappé à l'examen d'un homme né avec ~~qui auroit eu~~ moins de genie que luy. ~~il n'[illegible]~~ ~~par l'extérieur~~; ~~mais~~ ses entretiens etoient d'abord profonds; et ensuite ils devenoient lumineux ~~[illegible]~~. il sembloit qu'il allast ~~alloit~~ chercher le sçavoir, où il sçavoit ~~[illegible]~~ sentoit

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

C N

+ la meditation etoit son moyen, et il ne s'en etoit jamais servi ~~sans fruits~~

+ ce doit etre un grand sujet d'eloge pour m. quesnay, qu'ayant été assés longtemps au centre de la faveur et à la source des graces, il ait resisté à la seduction de l'exemple, et n'ait jamais pensé à la fortune.

qu'il etoit assuré ; + il + fouilloit avec ~~fruits~~ fruit+. sa conversation etoit gaye et amusante. les douleurs de la goutte auxquelles il etoit sujet, n'empechoient pas qu'on ne s'entretint auprés de luy sur des matieres de pur d'agrement, et il y prenoit part. — personne n'a souffert plus patiemment ~~que luy~~ ; il etoit digne d'etre compté parmi les disciples de zenon. son tact etoit sur, et il jugeoit excellemment. le serpent de l'envie n'a jamais sifflé dans son coeur. il etoit fort tolérant, on ne luy a jamais entendu dire du mal de qui que ce soit. son ame etoit franche, naive, sans replis. il a vecu à la cour comme un cénobite, sans autre passion que celle de travailler d'esprit, et toujours ~~utilement~~ dans des vües utiles pour le bonheur de l'humanité+. il est mort avec la plus parfaite tranquillité ~~d'esprit~~ d'ame le 16 decembre dernier (1774) vers les six heures du soir, ~~au milieu de sa famille~~ ~~et~~ agé de prés de 80 ans.

m. quesnay etoit veuf depuis longtemps, il a laissé un fils qui vit dans sa terre de st. germain de beauvoir, rentier, et il a survecu à une fille qui avoit epousé m. hevin, membre de cette academie, et premier chirurgien de madame.